



Détail du programme de formation à l'ENSP

La formation dispensée à l'école nationale supérieure de la Police nationale de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, dure 22 mois.

Période 1 :

Le stagiaire est appelé élève commissaire.

Cette période se décompose en 2 socles qui font l'objet d'une évaluation :

- S1 : enseignement des fondamentaux des questions de sécurité (18 semaines dont 3 semaines de stages de découverte) ;
- S2 : approfondissement de techniques (22 semaines dont 5 semaines et demie de stage).

Période 2 :

Le stagiaire est appelé commissaire stagiaire.

Cette période correspond à la 2ème année de formation et ne comporte qu'un socle :

S3 : fondamentaux du métier de commissaire (43 semaines, dont 20 semaines en stage).

Elle se conclut par l'établissement du classement et le choix des postes (sous réserve d'aptitude à la titularisation).

Un stage dit d' « adaptation à l'emploi » d'une durée de 2 mois s'effectuera dans un poste similaire à celui obtenu au choix des postes.

Un jury d'aptitude et de la scolarité émet son avis sur l'aptitude à être titularisé à la fin de ce dernier stage.